

Recherche : notre contre-projet

Le développement de la recherche est un enjeu majeur pour notre pays. Car, depuis quinze ans, nous avons pris du retard par rapport à nos voisins. En 2007, la France et l'Allemagne consacraient chacune 0,74% de leur PIB à la recherche publique. En 2000, la France était le cinquième pays de l'Union européenne pour l'investissement dans la recherche (en % de PIB),

derrière la Finlande, l'Allemagne, le Danemark et la Suède. En 2018, elle est désormais septième, également devancée par l'Autriche et la Belgique.

Il est urgent de renverser la tendance. Or, la loi de programmation présentée par le gouvernement n'est pas à la hauteur des attentes du monde de la recherche.

« Une loi de programmation n'engage que ses programmeurs et programmeuses, car dans la mécanique parlementaire seuls les crédits budgétaires votés en loi de finances actent - ou non - les engagements pris », précise Valérie Rabault, présidente du Groupe socialiste et apparentés.

Fidèle à sa doctrine qui consiste à s'opposer, lorsque c'est nécessaire, mais à toujours proposer, le groupe socialiste a présenté 25 propositions.

Les chercheurs français sont enthousiastes et passionnés. Cependant, ils doivent être confortés et se sentir soutenus par la puissance publique. C'est pourquoi, il est essentiel d'augmenter les budgets des laboratoires et de programmer des investissements dans les locaux de recherche à hauteur, au moins, de 150 millions d'euros par an.



La France doit rattraper son retard

Toute la communauté universitaire dénonce la précarité dans laquelle se trouvent les jeunes chercheurs. Parmi les paradoxes de la recherche française figure, en effet, le niveau des rémunérations, notoirement inférieur à celui proposé pour des postes équivalents à l'étranger. Cette rémunération n'a jamais bénéficié d'un plan de revalorisation, sans doute parce que les postes de chercheurs continuent à susciter de l'intérêt comme le démontre le nombre de candidats et ce, malgré la faiblesse des salaires proposés. Néanmoins, cette forme d'hypocrisie ne doit pas perdurer et les chercheurs doivent être payés décemment. Si ce projet de loi de programmation annonce des revalorisations, il le fait sous forme de prime et n'annonce un montant que pour l'année 2021. Les députés socialistes proposent de consacrer 200 millions d'euros par an, de 2021 à 2025, inclus à cette revalorisation. Ceci représenterait une augmentation moyenne de 1 600 euros par an.

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance de la recherche scientifique à la fois pour trouver des vaccins contre de nouvelles maladies mais aussi pour donner à l'ensemble de la population les éléments indispensables à la compréhension de phénomènes complexes. Le contre-projet des socialistes vise à répondre à ces deux défis.



Nutri-score européen

L'Union européenne doit faire prévaloir l'intérêt général des Européennes et des Européens. Notamment en imposant la création d'un Nutri-score européen qui doit permettre aux consommateurs de connaître les qualités nutritionnelles des aliments qu'ils achètent. Or, sept pays (l'Italie, la Grèce, la République tchèque, la Hongrie, la Lituanie et Chypre), reprenant l'argumentation des lobbies de l'industrie agroalimentaire s'opposent à cet étiquetage.

« L'Europe ne doit pas céder aux pressions ! », ont vivement réagi les eurodéputés socialistes. « D'abord parce que la santé des 500 millions de citoyens européens est primordiale et parce que les consommateurs ont fait savoir qu'ils étaient majoritairement en faveur du Nutri-Score. »

Ce Nutri-score ne vise pas à stigmatiser tel ou tel produit, mais à encourager les entreprises à proposer des aliments toujours plus sains et à se démarquer de leurs concurrents non européens en misant sur la qualité.

PS29

TZCLD : nous sommes prêts!

« **Nous sommes prêts!** » Après plus de deux ans de préparation, la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est prête à rejoindre le dispositif **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)**, lorsque la loi le permettra, se félicite sa maire, Solange Creignou.



Un long travail de préparation a été nécessaire

On ne s'improvise pas territoire zéro chômeur. La première étape consiste à créer une association, « **Droit à l'emploi St Théloc** », regroupant les élu.es, les entreprises, les associations, les personnes privées d'emploi ou des citoyens qui veulent s'associer à la démarche.

Ensuite, vient le temps de la fabrication du consensus destinée à faire adhérer la population à ce projet. « **Nous avons adressé un courrier à tous les habitants et nous sommes allés à leur rencontre en porte-à-porte, pour leur expliquer la**

philosophie et les modalités du projet et vérifier qu'ils y adhéraient. »

L'association est accompagnée par la Région Bretagne qui lui a accordé une subvention de 100 000 euros sur trois ans pour financer un poste de coordination. Le Département et Morlaix communauté doivent délibérer dans les semaines qui viennent, précise Solange Creignou.

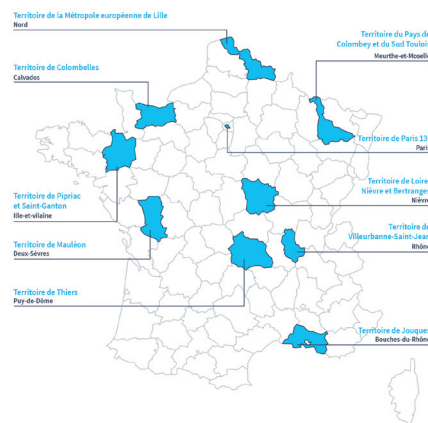
« **Cette démarche nécessite une adhésion de la population, des élus, des entreprises et des associations.** »

Ensuite, Le comité local pour l'emploi, regroupant les partenaires et les institutions, a été créé.

Dès que la loi aura été votée et le territoire de Saint-Thégonnec sélectionné, l'Association à But d'Emploi (ABE) pourra commencer à embaucher les demandeurs d'emploi de longue durée. « **Nous travaillons aussi en partenariat avec le territoire d'action sociale car, souvent, un emploi ne suffit pas et il faut accompagner les chômeurs de longue durée, par exemple en matière de mobilité ou de santé.** »

« **Il fallait tout ce travail de préparation, mené par l'ensemble des partenaires depuis près de deux ans, et je pense en particulier à**

Josselin Boireau, adjoint au maire, pour que nous soyons prêts », explique Solange Creignou. « **Mais nous avons franchi un cap : des entreprises commencent à se tourner vers l'association pour proposer des activités qu'elles n'ont pas le temps ou les moyens d'accomplir mais qu'elles pourraient confier à l'ABE.** » Tout le monde, à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner sait que la commune peut demain devenir un territoire *Zéro chômeur de Longue Durée*. Alors que la mairie a mis des locaux à disposition de « *Droit à l'emploi St Théloc* », l'association commence à recevoir des outils et du matériel.



Les dix premiers territoires expérimentaux

Si tout va bien, les réponses aux appels à projet se feront au premier semestre 2021. Mais d'ores et déjà, « *Droit à l'emploi St Théloc* » est prêt à relever ce défi.

L'enjeu du débat parlementaire



Au départ, l'idée de *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée* a été portée par *ATD Quart Monde*. L'association est partie du postulat que le chômage a un coût pour la société, que nul n'est inemployable et qu'il existe des gisements d'emplois inexploités. L'État dépense 18 500 euros par demandeur d'emploi. En confiant cet argent à une Entreprise à But d'Emploi, il serait possible de redonner du travail à des chômeurs qui, contrairement aux idées reçues, ne demandent que ça.

En 2016, une proposition de loi du groupe socialiste, portée par Laurent Grandguillaume, a permis d'expérimenter cette mesure sur dix territoires. Ce texte prévoyait une évaluation du dispositif. Il n'a jamais été question d'une « généralisation », car la démarche suppose une adhésion forte des acteurs économiques et sociaux, mais d'une extension dans les territoires qui le souhaitent.

On ne peut pas dire que la majorité parlementaire était très enthousiaste à l'idée d'étendre le dispositif TZCLD. Dans sa

première version, le projet de loi ne prévoyait que trente nouveaux territoires, en plus des dix premiers. Le débat à l'Assemblée a permis de passer à cinquante. Mais, compte tenu de la centaine de projets actuellement en gestation, on est encore loin du compte. En définitive, cela ne représenterait qu'à peine un territoire pour deux départements. Les députés socialistes ont plaidé pour un déplafonnement, considérant que tous les projets qui entrent dans les critères doivent être retenus. À la tribune de l'Assemblée, Boris Vallaud, député des Landes, a mis ses collègues En Marche devant leurs responsabilités en leur demandant, s'ils voutaient ce déplafonnement, de ne pas avoir de TZCLD dans leur circonscription. En effet, alors que des milliers d'élu.es, de militants associatifs et de personnes privées d'emploi se sont mobilisés depuis plusieurs mois, il ne serait pas concevable d'opérer une sélection.

L'examen du projet de loi au Sénat interviendra le 7 octobre, quelques jours après le renouvellement de la moitié des élu.es. D'ores et déjà, Jean-Luc Fichet a déposé des amendements en commission visant à déplafonner le nombre de projets éligibles à ce dispositif. Tout comme les député.es, les sénatrices et sénateurs de gauche sont très attachés à la pérennisation de l'expérimentation TZCLD.

Une équipe solidaire

Le groupe Finistère et Solidaires se met en ordre de bataille pour affronter la crise sanitaire et préparer les élections de mars 2021 en se dotant de deux co-présidents : Armelle Huruguen, de Quimper, et Kévin Faure, de Brest.

À l'occasion de la rentrée politique, Armelle Huruguen et Kévin Faure ont effectué un point presse le 14 septembre dernier.

Une crise sanitaire sans précédent est venue bouleverser la vie de nos concitoyen.ne.s mais également appeler à la responsabilité les élu.e.s en charge des politiques publiques. Tous les hommes et les femmes qui œuvrent pour garantir un service public de qualité, universel et renforcé face à cette crise démontrent l'importance de leur travail au quotidien, en particulier au Conseil départemental, la collectivité des solidarités.

Après des vacances malheureusement marquées, pour le groupe, par la disparition brutale

de Roger Mellouët, les conseillers départementaux de la majorité abordent cette rentrée avec détermination.

« Le groupe Finistère et Solidaires est actuellement composé d'élus socialistes, radicaux et non encartés. Nous souhaitons, par cette dynamique d'union, renforcer cette pluralité dans le respect des un.e.s et des autres. L'action départementale menée depuis 1998 est clairement marquée à gauche, nous en sommes fiers et elle démontre l'engagement des hommes et des femmes pour incarner une gauche de conviction dans les paroles et les

actes», insistent Armelle Huruguen et Kévin Faure.

Parce que l'union de la gauche n'est pas qu'une simple incantation, les élu.e.s départementaux travaillent, depuis plusieurs semaines, à fédérer les forces de gauche pour les élections départementales en discutant avec des formations politiques structurées de gauche, des hommes et des femmes non encarté.e.s mais qui ont la gauche et le Finistère au cœur – seuls facteurs de succès d'une campagne unie pour mars prochain.

Cette dynamique se base sur des valeurs communes et vise à proposer dans tous les cantons du Finistère un projet politique départemental porté par des candidates et des candidats localement engagés. **« C'est donc avec la fierté du passé et la détermination du présent que nous projetons le groupe Finistère et Solidaires vers le scrutin départemental de mars prochain et ainsi poursuivre les politiques de solidarité qui nous sont chères en conservant le Département du Finistère en haut et à gauche »**, annoncent Armelle Huruguen et Kévin Faure.



Les deux co-présidents du groupe

Sénatoriales 2020

C'est bien sûr la déception qui dominait dimanche soir dans les rangs des socialistes et de leurs alliés à l'annonce des noms des nouveaux sénateurs du Finistère. « C'est une surprise et une déception compte tenu des résultats des dernières élections municipales », commentait Jean-Luc Fichet au lendemain du scrutin.

Les résultats sont les suivants : la liste *L'équipe Finistère*, menée par Jean-Luc Fichet, recueille 632 voix, celle de la droite *Ensemble pour le Finistère*, menée par Philippe Paul, 564, celle de Michel Canévet, *Agissons pour le Finistère*, 639. La liste menée par Isabelle Mazelin, *En Finistère la gauche*, recueille 193 voix, celle d'EELV, menée par Christophe Winckler, 195 voix et celle du Rassemblement national 35.

À l'issue du dépouillement, selon la règle de calcul au plus fort reste, sont élus dans le Finistère : Jean-Luc Fichet (PS) Michel Canévet (Union centriste) Nadège Havet (LREM) et Philippe Paul (LR). Il a manqué sept voix à la liste menée par Jean-Luc Fichet pour obtenir un second siège.

Si on compare avec les résultats de 2014, on constate que le PS et LR reculent passant respectivement de 782 à 632 voix et de 668 à 564 voix. Le Rassemblement national est stable passant de 31 à 35 voix.

En revanche les listes PC et EELV progressent chacune passant de 84 à 193 voix et de 99 à 195 voix.



Le 27 septembre à Quimper

Alors que la gauche n'a jamais rassemblé autant de voix de grands électeurs dans le Finistère, notre département n'élit qu'un sénateur de gauche pour trois de droite. **« Le conseil fédéral qui se tiendra le 2 octobre sera consacré à l'analyse de ce paradoxe et aux enseignements que nous devons tirer de ce scrutin pour les prochaines élections »**, annonce le Premier secrétaire fédéral, Johann Nédélec.

Agenda

6 octobre



18h30 : Assemblée générale de l'UESR au local du PS à Brest.

12-13 décembre
Congrès national à Villeurbanne.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition d'Annick Bourdaillet du Relecq-Kerhuon.

Nous adressons à son mari, Marcel, à ses enfants et petits-enfants nos plus sincères condoléances.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1326 - Vendredi 2 octobre 2020
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP



Réponses à emporter

Frédéric Huon et Solenn Talarmin

La CFDT du Finistère a organisé les 22, 23 et 24 septembre, pour marquer la rentrée sociale, une opération « Réponses à emporter » en direction des salariés. Son secrétaire général, Frédéric Huon, et sa secrétaire départementale, Solenn Talarmin, nous présentent les enseignements de ces rencontres.

Cap Finistère : Pourquoi avoir choisi de faire votre rentrée avec l'opération « Réponses à emporter » ?

Frédéric Huon : Certains ont préféré effectuer une rentrée syndicale « classique ». Nous, nous avons considéré que, dans le contexte, ça ne correspondait pas aux attentes des salariés qui ne souhaitent pas descendre dans la rue. Dans les permanences que nous avons tenues cet été nous avons bien senti monter les inquiétudes. Par exemple, nous avons eu connaissance de quelques cas d'employeurs qui refusaient des ruptures conventionnelles et qui poussaient les salariés à démissionner pour ne pas avoir à payer d'indemnités ou de jeunes en situation très précaire qui avaient des problèmes de logement ou de stages. Mais, même en période de crise, les salariés doivent faire valoir leurs droits.

Nous voulions aussi casser l'image d'Épinal des syndicalistes qui, dans l'imaginaire collectif, passent leur temps à manifester ou à brûler des palettes. Cela ne correspond pas à la réalité. Nous avons des centaines de représentants qui siègent dans des instances collectives comme la CAF, la MSA, l'Assurance maladie ou Pôle emploi... Nous avons mobilisé 120 conseillers pour répondre aux questions des salariés et les informer sur leurs droits. Et comme nous savons que beaucoup hésitent encore à franchir la porte de nos permanences nous avons décidé d'aller à leur rencontre pour les écouter, les conseiller, les informer et éventuellement les accompagner si nécessaire.

Au total, nous avons été présents sur 19 points de contact dans tout le Finistère (Brest, Quimper, Morlaix, Concarneau, Carhaix...) soit dans nos locaux, soit en itinérants sur des parkings ou des gares. Nous avons distribué plus de 600 pochettes dans lesquelles les salariés pouvaient trouver des informations sur leurs droits. En parallèle, nous avons organisé une consultation en ligne sur les conditions de travail. Tous ces éléments vont nous permettre d'affiner nos revendications.

Cap Finistère : Quels enseignements retirez-vous de ces échanges ?

Solenn Talarmin : On parle beaucoup de plans sociaux, qui interviennent depuis quelques



semaines, mais on voit beaucoup moins les milliers de salariés dans des TPE ou des PME qui perdent leur emploi ou qui voient leurs conditions de travail se dégrader. Grâce à l'opération « Réponses à emporter » nous avons, par exemple, découvert la fermeture du magasin GIFI à Landivisiau qui entraîne le licenciement de cinq salariés, qui avaient entre 20 et 30 ans d'ancienneté. Ce n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Ces « invisibles » ne peuvent pas manifester mais leur situation doit être prise en compte et ils et elles doivent être accompagnés.

Frédéric Huon : On sent une très grande inquiétude chez les salariés en cette rentrée. Ils ont fait preuve d'une grande conscience professionnelle pendant le confinement, le plus souvent sans remerciements. On note aussi de la résignation à un moment où certains employeurs profitent de la crise pour « serrer la vis » et faire accepter n'importe quoi.

Cap Finistère : Quels sont vos points de vigilance pour cette rentrée dans le Finistère ?

Frédéric Huon : Nous sommes particulièrement inquiets pour deux secteurs dans le Finistère : le bassin de Carhaix et celui de Châteaulin. Le plan de départs de l'usine Marine Harvest ou la fermeture du site FJ autocars sont des coups durs pour Châteaulin.

Parmi les secteurs d'activités les plus touchés, on trouve bien sûr celui des transports avec la Brittany Ferries à Roscoff, ou Hop! à Morlaix. En ce qui concerne la Brittany Ferries, qu'il faut aider à traverser la crise, la CFDT va être très vigilante sur les contreparties en termes d'emplois et de conditions de travail.

Le trafic aérien traverse une période difficile qui peut mettre en danger des aéroports comme celui de Brest et surtout celui de Quimper, pour lequel nous sommes inquiets. Mais d'une manière plus générale la question de l'accessibilité du Finistère est pour nous cruciale pour garder et attirer des entreprises à la pointe du Finistère.

Nous sommes également très préoccupés pour le secteur de l'événementiel et des bars et restaurants. Après le confinement, l'été leur a permis de sortir un peu la tête de l'eau mais le syndicat des services est très inquiet pour les semaines et les mois qui viennent.